

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 388 DU JEUDI 10 JUILLET 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Menace sanitaire

## L'ANSS dénombre une cinquantaine de cas de Mpox en Guinée



Edito à vue d'Aigle

### L'énigme Fonké Mengué-Billo Bah

09 Juillet 2024/09 Juillet 2025, il y a un an, jour pour jour, que Oumar Sylla alias Fonké Mengué et Mamadou Billo Bah, tous membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) sont portés disparus. Des voix plus ou moins autorisées se sont élevées pour demander une réponse claire à cette angoissante question que les observateurs se posent depuis douze longs mois : où sont passés les deux responsables du FNDC ? Selon des sources, ils auraient été enlevés le 09 juillet 2024 par des hommes en uniforme...

Crise de liquidité ou manque de billets P.3



**Le président de l'UCC demande au PM BAH Oury et au Gouverneur de la BCRG de nous sortir du jeu de mot**

Nouvelle constitution P.3



**L'appropriation citoyenne du texte au cœur des priorités gouvernementales**

Projet de nouvelle constitution P.4



**Dr Faya Millimoune pas du tout d'accord avec Dr Dansa Kourouma**

Sanah (Kankan)

P.4

Lancement d'une campagne de soutien à Mamadi Doumbouya

Souleymane Souza Konaté

P.4

« L'UFDG est un parti responsable, mais en aucun cas faible... »

Boké

P.8

136 Guinéens et étrangers en partance pour l'Espagne interceptés à bord d'une embarcation de fortune, à Kamsar

Édito à vue d'aigle



L'énigme Foniké Menguè-Billo Bah

09 Juillet 2024/09 Juillet 2025, il y a un an, jour pour jour, que Oumar Sylla alias Foniké Mengué et Mamadou Billo Bah, tous membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) sont portés disparus. Des voix plus ou moins autorisées se sont élevées pour demander une réponse claire à cette angoissante question que les observateurs se posent depuis douze longs mois : où sont passés les deux responsables du FNDC ? Selon des sources, ils auraient été enlevés le 09 juillet 2024 par des hommes en uniforme.

Quand il a réussi à son domicile des journalistes pour évoquer ce cas, Elhadj Mamadou Sylla, chef de file de l'UDG et frère aîné de Oumar Sylla alias Foniké s'est montré plutôt sceptique. Les défenseurs des droits de l'homme et les activistes de la société civile ne cessent d'alerter la communauté internationale sur cette double disparition. Les autorités gouvernementales et judiciaires ont fait des sorties pour

dire qu'elles ne savent pas où se trouvent les deux responsables du front anti-3ème mandat sous Alpha Condé. L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie (ANAD) est montée au créneau pour dénoncer à nouveau cette disparition forcée d'activistes de la société civile. « L'organisation condamne fermement ces agissements, qu'elle qualifie de stratégie de terreur visant à étouffer les voix dissidentes...L'ANAD exige la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement et demande que les auteurs de ces exactions soient identifiés et poursuivis en justice », peut-on lire entre autres dans le communiqué de l'ANAD, une structure présidée par Cellou Dalein Diallo de l'UFDG.

Après Foniké Mengué et Billo Bah, l'on a enregistré ces derniers mois d'autres disparitions et enlèvements. Le 17 octobre 2024, l'ancien secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie, Saadou Nimaga, s'est fait enlever en plein jour dans l'enceinte d'un hôtel de Kaloum. A ce jour, l'on est sans nouvelles du pauvre père de famille et l'angoisse est à son comble chez ses proches qui ne savent plus à quel saint se vouer. L'ancien ministre du Commerce sous le régime déchu, Marc Yombouno, par ailleurs membre actif du Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, a lui aussi dénoncé les menaces dont il aurait fait l'objet sur les réseaux sociaux. En décembre, le journaliste Habib Maouane Camara a lui aussi été enlevé pour une destination inconnue. Le dernier cas en date est l'enlèvement de l'ancien bâtonnier Me Mohamed Traoré à son domicile à Sonfonia. Le célèbre avocat aurait subi des sévices avant d'être libéré par ses ravisseurs dans la préfecture de Coyah.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison

du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

INTERVIEW

Menace sanitaire

L'ANSS dénombre une cinquantaine de cas de Mpox en Guinée

La variole de singe ou l'épidémie Mpox, vit en Guinée. Plusieurs de nos compatriotes ont été hospitalisés par suite de cette maladie. Selon le Directeur Général par intérim de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) que nous avons eu en entretien, des dispositions sont prises à tous les niveaux pour éradiquer cette maladie.



L'Aigleinfos : Quelle est la situation actuelle du virus Mpox en Guinée ?

Dr Sory Condé : Aujourd'hui nous avons six épidémies actives dont celle de la Mpox. Nous avons la fièvre de Lassa, nous avons la COVID-19, nous avons les cas de diphtérie, les cas de rougeole et nous avons également des éléments sur surveillance. On n'oublie pas les morsures de chien, les morsures de serpent. Mais s'agissant de la Mpox l'équipe a présenté aujourd'hui les données cumulées depuis le 1er juin de cette année. Il ressort que 49 cas confirmés ont été enregistrés.

L'Aigleinfos : Comment se manifeste le virus Mpox ou comment peut-on reconnaître ses signes ?

Dr Sory Condé : Lorsque que quelqu'un se sent mal principalement pour ce qui concerne la Mpox qui se manifeste par les maux de tête, la fièvre et également la fatigue au-delà de ça, les boutons apparaissent.

L'Aigleinfos : Quelles sont les mesures prises pour freiner la chaîne de contamination dans le pays ?

Dr Sory Condé : Nous avons notre système de préparation de prévention et de riposte qui a été activé depuis longtemps. Et dans chaque préfecture, il y a des équipes préfectorales d'alerte et de riposte aux épidémies qui sont en train de faire des investigations autour de chaque cas confirmé afin de lister également des contacts qui doivent être suivis pendant la période qu'on appelle période d'incubation qui est de 21 jours. Donc ça permet de se rassurer que si un contact tombe malade l'équipe agira directement.

L'Aigleinfos : Dans ce cas, le suivi se fait comment afin d'éviter sa propagation ?

Dr Sory Condé : Et il sera extrait de la communauté pour éviter qu'il ne contamine d'autres

personnes. Et il va bénéficier des soins gratuitement au niveau des centres de traitement des centres de traitement des épidémies. À côté donc nous avons une équipe de coordination qu'on appelle les centres d'opérations d'urgence mais aujourd'hui l'activité phare qui est en cours c'est la sensibilisation à la base. Les activités de communication de risque et d'engagement communautaire sont en train d'être menées pour que la population soit largement informée afin qu'elle puisse adhérer à nos mesures et ça c'est la base de la réussite.

L'Aigleinfos : Vous dites que dans les préfectures, il y a des cas de Mpox. Entre Conakry et ces villes de l'intérieur, où la prévalence domine ?

Dr Sory Condé : La majorité des cas sont détectés à Conakry. Nous avons les préfectures environnantes qui ont enregistré des cas aussi. Nous avons Forécariah qui a un cas confirmé qui est isolé à Forécariah au centre de traitement des épidémies. Nous avons un cas qui a été confirmé au compte de Coyah mais qui est à Nongo parce que c'est à Conakry que le cas a été détecté. La même chose pour Dubréka. Donc à part les trois, tous les autres sont dans la ville de Conakry.

L'Aigleinfos : Comment les citoyens ont pu contracter cette maladie qui commence à devenir un véritable casse-tête ?

Dr Sory Condé : Cela s'explique par l'ouverture de la mer que nous avons avec l'océan. Actuellement la situation en Sierra Leone est telle que lorsqu'ils analysent les échantillons de 100 personnes, il y a 80 qui en sortent positives. Donc avec ce taux de positivité de 80%, la transmission communautaire est très dense. Tenant compte de la mobilité des personnes, les populations entre Conakry et la Sierra Leone à travers un océan maritime, c'est ce qui explique cette transmission et l'importation des cas en Guinée. D'autant

plus que c'est la même variante si on peut l'appeler comme ça. Mais heureusement les deux cas ont été rapidement circonscrits. Mais la mobilité à travers la mer aujourd'hui c'est un grand défi. Nous avons des points d'entrée où nous avons des équipes sanitaires qui font le contrôle sanitaire au moins à ces points de passage.

L'Aigleinfos : Pourquoi des dispositions ne sont pas prises au niveau des débarcadères pour faire en sorte que cela ne puisse pas se propager dans tout le pays ?

Dr Sory Condé : Les passagers sur la mer c'est très compliqué de surveiller tout ce qui quitte la Sierra Leone pour venir d'autant plus qu'il y a des fortes communautés sierra-Léonaises qui sont là et qui interviennent dans diverses activités de la vie sociale. Ce sont des gens qui font la navette entre ici et chez elle également.

L'Aigleinfos : La menace est là, des dispositions par endroits mais est-ce que la population devrait s'inquiéter ?

Dr Sory Condé : Je demande à la population de ne pas se paniquer et je lui dis également que la sécurité sanitaire est une question essentielle dans la vie économique et sociale de notre pays. C'est également une responsabilité politique. Chacun doit veiller sur sa santé et en veillant sur sa santé que chacun peut alors protéger la santé collective.

L'Aigleinfos : Quel appel avez-vous à lancer afin de leur permettre de prendre des mesures ?

Dr Sory Condé : Je dis à la population de collaborer avec nos équipes, les aider à faire des investigations qu'elles sont en train de faire : l'identification et le suivi des contacts. Donc lorsque quelqu'un ressent vraiment ces signes et symptômes cités plus haut, je leur demande de consulter rapidement un centre de santé le plus proche ou d'appeler notre standard.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Sory Condé, Directeur Général par intérim de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) !

Dr Sory Condé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

INTERVIEW

Crise de liquidité ou manque de billets

## Le président de l'UCG demande au PM BAH Oury et au Gouverneur de la BCRG de nous sortir du jeu de mot

La dernière sortie du Gouverneur de la banque centrale de la République de Guinée n'a fait qu'alimenter les débats sur la crise d'argent dans les banques. À la question de savoir entre le Premier ministre Amadou Oury Bah et le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, le président de l'Union des Consommateurs de Guinée dénonce une crise de communication entre ces hauts commis de l'Etat. Ousmane Keita souhaite qu'une solution rapide soit proposée aux citoyens afin d'atténuer leurs difficultés.



**L'Aigleinfos :** Le patron de la BCRG a brisé le silence sur le manque d'argent à la banque. Selon Dr Karamo Kaba, la Guinée n'est pas confrontée à une crise de liquidité mais plutôt un manque de billets. Est-ce que pour vous c'est un jeu de mot ou quel commentaire faites-vous de sa sortie ?

**Ousmane Keita :** Nous n'avons pas de reproches à lui faire, raison pour laquelle nous nous sommes posé des questions afin de mieux comprendre. Parce que

quand on dit qu'il n'y a pas une crise de liquidité mais il y a plutôt un manque de billet de banque, ça revient à la même chose parce que quand les consommateurs vont à la banque et qu'on leur dit qu'il n'y a pas de liquidité, c'est qu'il n'y a pas d'argent. C'est pour cela on lui a demandé que si jamais on se trompe, de nous éclairer sur ce point là. Sinon pour nous, ça ressemble à un jeu de mots.

**L'Aigleinfos :** Bien avant lui, le Premier ministre avait convo-

qué les secrétaires généraux, les chefs de cabinet des différents départements pour les interpeller sur cette crise de liquidité. Ne pensez-vous pas qu'il y a une crise de communication entre nos gouvernants ?

**Ousmane Keita :** Le Premier ministre lui-même c'est un banquier. Au-delà des secrétaires généraux, chefs de cabinet et autres, il avait rencontré les banquiers pour discuter de la problématique et ils ont déduit à travers le message qu'il avait passé qu'il y a une crise de liquidité. Alors, on est surpris qu'un autre banquier, en l'occurrence le gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée vienne contredire le Premier ministre. J'avoue qu'on est pris de panique, nous les citoyens. Il se trouve que quand on écoute le PM et le gouverneur de la BCRG on trouve qu'ils sont totalement en porte-à-faux parce qu'ils se contredisent. Il aurait été plus sage pour le gouverneur de prendre attache avec le PM pour avoir un langage concerté et commun pour nous donner une orientation sur

ce qui se passe actuellement. On pense que les échanges qu'ils ont eus lors des immersions pouvaient être mis à profit pour renforcer leur solidarité mais on se demande à quoi cela a servi. Vraiment je suis déboussolé et on demande très rapidement à nos autorités de trouver solution à ça.

**L'Aigleinfos :** Entre le PM et le Gouverneur de la BCRG, qui doit-on croire en tant que citoyen ?

**Ousmane Keita :** En tant que citoyen, j'ai envie de dire qu'on doit écouter le Premier ministre parce qu'on estime qu'il aura pris le temps de discuter avec toutes les parties prenantes avant de faire sa communication. Nous sommes tenté de suivre Bah Oury pour savoir quels sont les tenants et les aboutissants de cette problématique.

**L'Aigleinfos :** Pour essayer d'apaiser les tensions, le Gouverneur de la BCRG a dit que dans les prochains mois, la banque sera bien ravitaillée. N'est-ce pas une bonne nouvelle en attendant que nous prenions notre mal en patience ?

**Ousmane Keita :** À ce niveau là, on se pose des questions. Parce qu'en réalité au niveau des banques, les problèmes résident dans la confiance parce que vous allez injecter autant de milliards que vous voulez, tant que les citoyens consommateurs n'ont pas confiance en leur système bancaire, ils ne feront pas de dépôts, la même chose pour les opé-

rateurs économiques qui n'ont plus confiance à notre système bancaire. Vous allez amener 100, 200 voire 400 milliards mais le système va les consommer parce qu'en rien de temps on peut se retrouver au même niveau de problème.

**L'Aigleinfos :** Qu'est-ce que vous demandez concrètement aux autorités de la transition dans ce cadre de figure ?

**Ousmane Keita :** Ce que nous demandons, c'est de trouver des mécanismes pour pouvoir ramener la confiance, ça c'est la priorité. La banque c'est la confiance. Pas de confiance, pas de banque. Maintenant, l'autre approche que nous soulevons c'est d'où vont venir ces billets de banque et quelles seront les contreparties, ça nous fait un peu peur parce que si on perd de la valeur à travers notre monnaie face à l'euro, au franc CFA et dollar, comment on va faire ? On va diminuer d'un côté pour que ça augmente triplement de l'autre côté. Cela ne résoudra pas le problème mais plutôt ça va augmenter.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur le président de l'Union des Consommateurs de Guinée !

**Ousmane Keita :** Merci à vous pour l'opportunité que vous m'offrez !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

### Nouvelle constitution

## L'appropriation citoyenne du texte au cœur des priorités gouvernementales

Le vendredi 04 juillet 2025, le gouvernement Bah Oury a annoncé qu'il s'engage à assurer la large diffusion du projet de nouvelle constitution afin de permettre à tous les Guinéens de l'intérieur et de la diaspora de s'approprier ce texte fondateur.



« Le conseil interministériel élargi aux membres du CNRD s'est réuni autour de la question : comment assurer la diffusion du projet constitutionnel pour une large appropriation par nos compatriotes de ce texte fondateur ? », a déclaré le PM Bah Oury.

Et de préciser que son équipe prend le relais, sur instruction du président de la République, pour informer l'ensemble des populations sur le contenu du projet constitutionnel. « On peut dire qu'à partir de maintenant, le gouvernement – sur instruction du président de la République – prend le relais pour permettre à l'ensemble de nos compatriotes, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, d'être suffisamment informés du contenu

du texte qui va être le texte fondateur de la République de Guinée en 2025...D'ici le début de la semaine prochaine, nous allons mettre en place toutes les dispositions nécessaires pour que, partout – dans les villes, les campagnes, les écoles, les casernes, comme à l'étranger – nos compatriotes sachent quel est le projet qui leur est soumis. Afin que, le 21 septembre 2025, en toute connaissance de cause, par leur vote, ils expriment leur volonté d'avoir des institutions stabilisées, un État démocratique, un État qui prend en compte l'ensemble de son histoire et en tire les meilleures leçons. », a annoncé le Premier ministre Amadou Oury Bah.

Kaba Kankoula

### Dr Dansa Kourouma, président du CNT

## « Selon la nouvelle constitution, l'éducation est gratuite et obligatoire... »

Après la remise du projet de nouvelle constitution au président de la constitution, le président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a cru devoir donner de nouveaux éclaircissements sur ce texte fondateur. Il explique que cette constitution vise à ancrer les aspirations de la société guinéenne dans ses réalités socioculturelles et historiques.



« Nous avons mis en place des mécanismes pour garantir la stabilité et la durabilité de la constitution, c'est la notion du mandat. Si vous devez organiser trois élections en 15 ans, avec la nouvelle constitution, nous n'aurons que deux élections. Ça veut dire que nous économisons une élection et ça permet à l'équipe et aux dirigeants du pays de concevoir un programme de développement avec toute la cohérence et toutes les exigences programmatiques », a-t-il expliqué.

Et d'ajouter : « Cette loi fondamentale prend en compte les vraies préoccupations du Guinéen, notamment l'éducation. Aujourd'hui, selon la nouvelle constitution, l'éducation est gratuite et obligatoire. Les enfants sont obligés d'être à l'école jusqu'à 17 ans. C'est-à-dire qu'avant 17 ans, vous ne pouvez pas sortir de l'école. Et l'éducation, la gratuité est affirmée dans la constitution. Deuxièmement, la couverture de la santé universelle. La Guinée est le premier pays (en Afrique)

à inscrire dans sa constitution la couverture de la santé universelle comme une obligation constitutionnelle. La Guinée est un pays indépendant, mais nous avons comme langue officielle le français. Nous avons réglé aussi cette question. Désormais, le français et les langues nationales ont même valeur constitutionnelle. Et l'État a des obligations d'enseigner ces langues. Pour la première fois, notre constitution proclame la parité homme-femme. Et le seuil minimal acceptable par la constitution, c'est 30% au minimum de femmes au poste décisionnel électif. Ça, c'est une avancée extrêmement importante pour le pays. Mais la même constitution garantit la participation de la jeunesse à la vie de la nation. Donc, quand vous regardez, les préoccupations les plus importantes de la population guinéenne ont été prises en compte dans cette constitution parce que le peuple a été consulté, associé, et ses aspirations ont été prises en compte », ajoute Dr. Dansa Kourouma.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

## Projet de nouvelle constitution Dr Faya Millimouno pas du tout d'accord avec Dr Dansa Kourouma

Dans le projet de nouvelle constitution élaboré par le Conseil National de la Transition, le président du Bloc Libéral a fait sa lecture sur plusieurs dispositions de ce document, notamment la durée du mandat présidentiel, les articles 73,... et 195. Sans langue de bois, Dr Faya Lansana Millimouno rejette les arguments avancés par Dr Dansa Kourouma, dont l'institution a été chargée de ce travail et met en garde ses concepteurs. Voici pour vous quelques grandes lignes que nous avons décryptées avec le leader politique.



**L'Aigleinfos :** Après la présentation du projet de Nouvelle Constitution, le président du Conseil National de la Transition a tenté de justifier certains points, notamment le mandat présidentiel qui passe désormais de cinq à sept ans. Pour lui, c'est stable et moins coûteux. Qu'en dites-vous ?

**Dr Faya Millimouno :** On a fait beaucoup de bricolage dedans. Et parmi ces bricolages, on a le

mandat présidentiel qui passe à sept ans, on ne sait pas pourquoi. Ce n'est pas parce qu'un dirigeant est resté longtemps au pouvoir que le peuple devienne heureux, non ! Les cinquante premières années de notre indépendance, nous n'avons eu deux présidents. Mais quand j'entends Dr Dansa bricoler avec les mots en disant que la longévité crée la stabilité, c'est comme s'il ne sait pas que Sékou Touré a fait 26 ans et Lansana Conté a fait 24

ans au pouvoir. Ça ne crée pas la stabilité au contraire ça crée l'instabilité.

**L'Aigleinfos :** L'article 73 de ce projet de nouvelle constitution consacre une immunité pénale et civile aux anciens présidents. Que pensez-vous de cet article ?

**Dr Faya Millimouno :** C'est dangereux parce que c'est comme si on disait, quiconque devient président tu peux tuer le nombre de Guinéens que tu veux et après on ne peut pas te poursuivre et dans la même constitution on dit que la vie humaine est sacrée, non ! Aucun individu fût-il ancien président ou président ne devait avoir l'impunité garantie quand il s'agit de crime de sang. Dans la constitution de 2010, même les crimes économiques avaient été qualifiés de crimes imprescriptibles à plus forte raison les crimes de sang.

**L'Aigleinfos :** En même temps, le CNT mentionne la mise en place d'une cour qui devrait être capable de juger les hauts commis de l'Etat ?

**Dr Faya Millimouno :** C'est déjà contradictoire dans la mesure où vous avez l'immunité de tous les actes que vous posez aussi bien au pénal qu'au social, qu'ils veulent nous dire. On ne devrait pas faire le copier-coller et c'est ce qui s'est passé. On a pris l'exemple du Togo qui est en feu actuellement parce quand on parle du Senat, on n'est pas une république fédérée pour qu'on ait besoin de Senat. Quand j'entends des gens se glorifier par rapport à ce texte, c'est un texte qui va être dans l'oubliette avant même d'être adopté.

**L'Aigleinfos :** D'autres acteurs non des moindres pensent que ce projet de constitution n'a pas de problème mais le véritable problème c'est l'éventuelle candidature du Général Doumbouya. Selon vous, est-ce que ceux-ci ont raison ?

**Dr Faya Millimouno :** Et là ? Je continue à dire à mon frère, le Général Doumbouya, de ne pas tomber dans le piège parce que s'il le fait, il va le regretter très amèrement. C'est lui qui a pris des engagements le 05 septembre, s'il les viole, personne ne pourra plus le croire. Le danger de cette constitution c'est le fait de créer la rupture avec la charte qui dit clairement que ni le président, les membres du CNRD, le CNT et les membres du gouvernement, personne ne sera candidat. Donc si on maintient le scénario que le CNT nous présente, c'est comme si on consacre constitutionnellement le parjure

dans notre pays. Je ne veux pas que Mamadi saute dans l'ombre comme Alpha l'avait fait.

**L'Aigleinfos :** L'article 195 du projet de nouvelle constitution stipule que toute déclaration ayant pour objet la suspension ou l'invalidation de cette présente constitution est nulle et nul effet quelle que soit sa motivation ou sa nature. Votre réaction sur ce point ?

**Dr Faya Millimouno :** L'ironie c'est que c'est des gens qui ont fait coup d'Etat qui viennent mettre ça dans la constitution en créant des conditions pour qu'il y ait un autre coup d'Etat. Ce que nous avons demandé c'est qu'on nous sorte des coups d'Etat en Guinée. Et la seule manière de sortir des coups d'Etat, il faut que Mamadi Doumbouya ne soit pas candidat, il respecte sa parole, il met en place les institutions, il s'inscrit en homme neutre. Mais si cela n'est pas respecté, il confisque le pouvoir, eh ben, il donne libre cours à un possible coup d'Etat comme l'avait fait exactement Alpha Condé, qui avait inventé ce qu'il a appelé premier mandat de la 4ème République.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur le président du Bloc Libéral d'avoir répondu à nos questions !

**Dr Faya Millimouno :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Sanah (Kankan)

## Lancement d'une campagne de soutien à Mamadi Doumbouya

Le samedi 5 juillet 2025, il a lancé à Sanah (Kankan) une vaste campagne de mobilisation pour soutenir les idéaux du président Mamadi Doumbouya. Cette initiative s'étendra dans tout le Tron puis dans le reste du pays, pour rallier les populations autour de la nouvelle Constitution et exprimer une reconnaissance envers le tombeur d'Alpha Condé.



Il ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Le Général Sékouba Konaté, ancien président guinéen de la transition, bat désormais campagne pour l'actuel locataire du palais Mohammed V. Selon Mediaguinée, le samedi 5 juillet 2025, il a lancé à Sanah, le village d'origine de son père, dans la préfecture de Kankan, une vaste campagne de mobilisation pour soutenir les idéaux du président Mamadi Doumbouya. Cette initiative s'étendra dans tout le Tron puis dans le reste du pays, pour rallier les populations autour de la nouvelle Constitution et exprimer une reconnaissance envers le tombeur d'Alpha Condé.

Dans son discours, Mamady Konaté, porte-parole du comité d'organisation, a chaleureusement remercié le président de la transition et invité les citoyens de Sanah à lui apporter leur soutien

sans réserve.

« Aujourd'hui, nous sommes réunis pour exprimer notre soutien indéfectible à la candidature du Général Mamadi Doumbouya au prochain scrutin présidentiel. C'est un moment crucial pour la Guinée, un moment où nous devons faire preuve d'unité et de détermination pour bâtir un avenir meilleur. Depuis le 5 septembre 2021, notre président incarne l'espoir et la résilience. Il a pris des décisions courageuses dans des moments difficiles. Son engagement envers la justice, la paix et le développement guide notre nation vers un avenir prometteur. Nous avons vu son dévouement pour restaurer la confiance dans nos institutions, promouvoir le dialogue, et favoriser l'inclusion de toutes les voix dans notre processus démocratique. L'élaboration de la nouvelle Constitution en est une parfaite illustration », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « En soutenant sa candidature, poursuit-il, nous soutenons une vision ambitieuse pour notre pays, centrée sur le bien-être du peuple guinéen. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de s'engager activement

dans le processus démocratique et de faire entendre sa voix lors du référendum constitutionnel du 21 septembre 2025, pour bâtir une Guinée plus juste et équitable... Ensemble, nous avons la force de transformer notre vision en réalité, et de faire de notre pays un exemple de démocratie, de paix et de prospérité. C'est pourquoi Sanah doit se mobiliser, faire entendre sa voix et soutenir la candidature de notre président, le Général Mamadi Doumbouya. Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens »

Le grand Imam de Bissandou, au nom des sages, a pris la parole pour exprimer la reconnaissance de toute la communauté envers le président de la transition. « Nous soutenons le Général Mamadi Doumbouya car c'est grâce à lui que notre fils, le Général Sékouba Konaté, a retrouvé la lumière. Pendant dix ans, il ne pouvait pas rentrer au pays et son honneur était bafoué. Aujourd'hui, grâce au président Doumbouya, il est réhabilité. Je l'invite à continuer de prendre soin de notre fils comme il le fait déjà, et il aura tout le soutien du Tron. »

Kéfina Diakité

Souleymane Souza Konaté

## « L'UFDG est un parti responsable, mais en aucun cas faible... »

Souleymane Souza Konaté est le coordinateur de la Cellule de Communication de l'UFDG et président de la Commission Communication de l'ANAD. Dans une tribune intitulée "Reculer pour mieux sauter", il est revenu sur la suspension du congrès de l'UFDG qui était prévu pour le 06 juillet 2025.



« L'UFDG est un parti responsable, mais en aucun cas faible. Il ne croit ni à la bonne foi ni à la sincérité des autorités de transition, et encore moins à l'indépendance des institutions placées sous leur tutelle. Mais chaque chose en son temps. C'est pourquoi le parti a décidé de suspendre la tenue de son congrès, le temps de consulter sa base et de s'entretenir avec ses partenaires de l'ANAD et des Forces Vives. L'objectif est de décider des actions à mener pour contraindre la junte à revenir sur le droit chemin et à respecter son serment : celui de remettre le pouvoir à un civil élu, à l'issue d'élections libres, transparentes, équitables et inclusives. Aujourd'hui, tel est l'enjeu principal et le défi majeur pour tous les démocrates et patriotes. La

direction prend pleinement en compte l'exigence des militants, des sympathisants du parti et de tous les Guinéens qui refusent de se résigner au fait accompli d'une dictature.

Il n'est pas question de concéder les droits de notre peuple, ni de capituler.

Le Président de l'UFDG, El Hadj Cellou Dalein Diallo, sera, le moment venu, comme il l'a toujours été à l'avant-garde du combat pour faire respecter la souveraineté du peuple et son droit inaliénable de choisir librement ses dirigeants.

Alors, patience et persévérance », Souleymane Souza KONATÉ, coordinateur de la Cellule de Communication de l'UFDG, président de la Commission Communication de l'ANAD.

Kéfina Diakité

Exclusion

# Les stagiaires du quotidien Horoya crient à l'injustice et demandent l'implication du Général Mamadi Doumbouya

Des journalistes stagiaires du quotidien Horoya n'en pouvaient plus. Après tant de menace et de démarches sans suite, ils se sont fendus d'une déclaration le lundi 07 juillet 2025 dans l'enceinte de la RTG Boulbinet pour dénoncer ce qu'ils qualifient d'injustice, de la part de leur Directeur général qui serait selon eux, leur principal obstacle pour accéder à la fonction publique.



En grand nombre, ils ont tenu à exprimer leur ras-le-bol.

« Nous, stagiaires du Quotidien National Horoya, élevons aujourd'hui la voix pour dénoncer l'injustice systémique dont nous sommes victimes.

Depuis plusieurs années, sans contrat ni statut, nous assumons des responsabilités relevant pleinement du service public de l'information. Et pourtant, nos droits fondamentaux continuent d'être ignorés. Ce traitement reflète une discrimination structurelle, injuste et inacceptable.

## -UNE EXCLUSION QUI INTERROGE L'ÉQUITÉ RÉPUBLICAINE

Des démarches concrètes avaient été entreprises depuis plusieurs années en vue de notre intégration à la Fonction publique. Portées jusqu'au sommet de l'État, elles reconnaissaient la légitimité de notre engagement ainsi que la pertinence de notre mission. À plusieurs reprises, notre dossier a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres, preuve que notre situation était bien identifiée et considérée

comme fondée.

Mais aujourd'hui, nous sommes face à une injustice criante : malgré l'annonce du recrutement de 10 000 agents publics, notre ministère a été écarté sans explication. Plus grave encore, le concours «spécial» tant attendu n'a concerné que la RTG, excluant arbitrairement les 49 stagiaires de Horoya.

Comment prétendre refonder un pays sans ceux qui, jour après jour, en consignent l'histoire ?

Comment construire un État de droit en marginalisant ceux qui rendent compte de son action, sans statut ni reconnaissance ?

## UNE PRESSE ESSENTIELLE, MAIS MÉPRISÉE

Le Quotidien National Horoya est l'un des rares journaux à vocation institutionnelle du pays. Il incarne une mémoire vivante de la République et constitue un pont direct entre l'État et ses citoyens.

Aujourd'hui, ce pilier de l'information institutionnelle repose sur le travail acharné de stagiaires non rémunérés, invisibles dans l'organigramme officiel mais omniprésents

sur chaque édition.

Nous assurons la couverture des activités gouvernementales, la rédaction des articles, leur relecture, la mise en page — autant de fonctions indissociables du service public.

Nous ignorer, c'est nier l'essence même de la justice, de la reconnaissance du mérite, et du respect du travail accompli.

## NOS REVENDEICATIONS SONT CLAIRES

Face à cette exclusion manifeste, nous demandons :

- Notre intégration immédiate à la Fonction publique, sur les mêmes bases que nos collègues de la RTG, conformément aux démarches engagées.

- La transparence des décisions prises à notre rencontre, car gouverner exige de rendre compte.

- La reconnaissance explicite du rôle stratégique que joue Horoya dans l'écosystème médiatique national.

## POUR UNE REFONDATION VÉRITABLE

Refonder une nation ne signifie pas effacer celles et ceux qui y ont contribué en silence.

Refonder, c'est corriger les injustices, rétablir l'équité, valoriser chaque maillon de la chaîne républicaine, et rendre visible l'invisible. Nous ne sommes pas «juste des stagiaires». Nous sommes les sentinelles silencieuses de l'information publique.

Nous ne demandons pas un privilège. Nous réclamons la reconnaissance de notre droit légitime : être intégrés comme agents publics.

Les choix que font les hommes de pouvoir déterminent la destinée de tout un peuple. Nous sommes précisément face à ce genre de situation. Dans cette affaire, il n'est pas question de vengeance, de révolte ou même d'indiscipline. Il s'agit plutôt d'une question d'équité, de justice et de reconnaissance. Comme l'a si bien dit Albert Camus : « La démocratie n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. »

Nous ne sommes peut-être pas aussi nombreux que nos confrères de la RTG pour que l'on nous réponde. Mais nous avons nos plumes et notre foi en Dieu et en l'État, à qui d'ailleurs nous lançons cet appel solennel aujourd'hui, avec humilité et tout le respect qui l'accompagne, pour nous rétablir dans nos droits.

Pour finir, nous sollicitons l'implication personnelle du Chef de l'État, le Général Mamadi Doumbouya, connu pour ses qualités de leader qui ne tolère pas l'injustice et qui milite pour l'équité et l'égalité entre toutes les filles et tous les fils de ce pays. Nous attendons avec espoir une suite favorable à nos revendications dans les jours prochains », a écrit le Collectif des Stagiaires du Quotidien National Horoya.

Samuel Demba. D

## Grogne des avocats

### Le Premier ministre reçoit le barreau de Guinée

Le mardi 08 juillet 2025, soit 24 heures après la reconduction du mot d'ordre de boycott des audiences dans les cours et tribunaux du pays, le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a reçu les membres du Conseil de l'Ordre des avocats pour trouver une issue à la paralysie de l'appareil judiciaire guinéen.



Me Faya Gabriel Kamano, porte-parole du Barreau, a mis l'occasion à profit pour réitérer les principales revendications de la corporation.

« Nul n'ignore que, ces derniers temps, le Barreau observe un mouvement de boycott. Dans le souci de trouver une solution rapide, le Premier ministre a demandé à rencontrer le Conseil de l'Ordre des avocats, élargi aux anciens bâtonniers. Étaient également présents : le ministre de la Justice, accompagné de son cabinet, le Premier président de la Cour suprême, le Premier président de la Cour d'appel ainsi que le procureur général près ladite cour. Le débat a essentiellement porté sur les conditions de reprise des activités des avocats. Nous avons exprimé nos attentes, et la priorité demeure la sécurité des avocats », a-t-il dé-

claré. Une demande d'audience avec le président de la transition a été posée.

« Les échanges se sont bien déroulés, Monsieur le Premier ministre a pris bonne note. Nous espérons que tout ce qui a été discuté sera pris en compte, afin de trouver rapidement une solution. La demande d'être reçus par le président de la République reste en cours. En tant que père de la Nation, il saura nous écouter. D'ailleurs, nous avons toujours répondu présents, notamment auprès du CNT, pour la nouvelle Constitution qui doit être soumise au référendum du 21 septembre 2025. Le Barreau y a apporté l'une des meilleures contributions », a indiqué Me Faya Gabriel Kamano.

Mamadou Oury

## CNSS

### Lancement d'une plateforme pour moderniser la gestion des cotisations sociales

Le mercredi 09 juillet 2025, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), a lancé officiellement la plateforme de télé-procédure sociale (eCNSS). C'était en présence du Premier ministre, Amadou Oury Bah et certains membres du gouvernement qu'il a la charge de diriger.



Dans son intervention de circonstance, le Directeur général de la CNSS, Bakary Sylla, a déclaré ceci : « Ce lancement marque un tournant décisif et s'inscrit pleinement dans la vision stratégique Simandou 2040, notamment dans son cinquième pilier : le bien-être. Ce projet n'est qu'un début. Nous continuerons à faire évoluer la plateforme, à renforcer ses capacités et à intégrer de nouvelles fonctionnalités, en restant toujours à l'écoute de nos usagers et partenaires...En ce jour du 9 juillet 2025, je suis heureux d'annoncer que 60 % des encaissements effectués par la CNSS passent déjà par cette plateforme. Cela n'aurait pas été possible sans la contribution ac-

tive du secteur bancaire guinéen. Toutes les banques commerciales agréées en République de Guinée, y compris la Banque Centrale (BCRG), facilitent désormais le paiement en ligne des cotisations sociales, de manière sécurisée et transparente. C'est une avancée majeure, renforçant la fluidité, la sécurité et l'accessibilité du dispositif de recouvrement des cotisations ».

Quant au ministre du Travail et de la Fonction publique, François Bourouno, il dira: « la plateforme eCNSS, mise en œuvre par la CNSS, permet aux employeurs de déclarer en ligne les salaires et de procéder au paiement des cotisations sociales en toute sécurité et simplicité. J'annonce avec

honneur que le projet de création d'une École nationale d'administration, qui ouvrira très prochainement ses portes, formera les élites publiques de demain et servira de socle à la transformation profonde de notre administration. Par ailleurs, le guichet unique des services publics, initié par le ministère du Travail et de la Fonction publique, verra également le jour très bientôt. Il permettra de rapprocher l'administration des citoyens guinéens ».

Présent à cette cérémonie, le PM Amadou Oury Bah, a indiqué: « Je pense que l'essentiel a été dit. Ce que vous avez vu à travers les images prouve que de grands progrès sont engagés, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays, et cela fait notre fierté. Je remercie donc la Caisse nationale de sécurité sociale de s'être engagée dans cette voie, et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont accompagné ce processus ».

Mamadou Oury



## Présidentielle au Cameroun La certitude d'une candidature de Paul Biya fait divergence au sein du gouvernement

Au Cameroun, plus d'une vingtaine de candidatures sont déjà annoncées pour l'élection présidentielle. Parmi les prétendants, les principales figures de l'opposition, mais aussi de nouveaux visages de la société civile. Dans le camp du président, il y a encore une incertitude. Lundi 7 juillet sur RFI, le porte-parole du gouvernement situait la candidature de Paul Biya à 50/50, et ce mardi matin, une autre figure du pouvoir évoque une candidature certaine à 100%, au nom du RDPC. En dépit du silence toujours aussi épais du principal concerné sur la question.



En moins de 24 heures sur l'antenne de RFI, sur une même question – celle de la candidature ou non du président Paul Biya à sa propre succession – deux avis relativement distincts ont émané de personnalités se revendiquant proches du président. Pour René Emmanuel Sadi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, le oui comme

le non sont aujourd'hui d'égale valeur, « 50/50 », selon son expression employée sur RFI. Cette sortie, abondamment commentée dans les médias et les réseaux sociaux au Cameroun, a entraîné une sorte de mise au point voulue aussi énergique que possible de la part d'une autre figure influente du sérail. Il s'agit de Jacques Fame Ndongo, se-

crétaire à la communication du RDPC, le parti au pouvoir, et non moins ministre d'État, ministre de l'Enseignement supérieur.

« Le président va l'annoncer bientôt »

Pour le porte-parole du RDPC, « Paul Biya est le candidat du parti, et de manière absolue », a-t-il affirmé sur nos antennes, quelques heures seulement après l'intervention de son collègue du gouvernement. Une sortie corrective qui résonne avec un accent de divergence, alors Paul Biya lui-même garde encore le silence sur la question, à peine trois mois avant cette élection présidentielle.

« Le président va l'annoncer bientôt », assure néanmoins Jacques Fame Ndongo, qui ne dit rien en revanche de la forme que prendra cette annonce. Un congrès, une saisine de l'une des instances du parti, le bureau politique ou le comité central ou alors

un simple communiqué de presse ? Pour l'heure, nul ne le sait.

Les déclarations des deux personnalités du camp présidentiel défraient la chronique. C'est une véritable avalanche de réactions et elles sont de tous bords et à toutes les échelles. Dans le camp du pouvoir, il y a comme une certaine incrédulité, de l'étonnement, de l'agacement et même un peu d'inquiétude face à l'absence manifeste d'une position commune sur la candidature du président Paul Biya. Ceux qui interviennent dans ce débat sont des élus, députés ou sénateurs, ou encore d'anciens ministres.

Des réactions politiques divisées. Dans une tribune publiée ce mardi matin, l'ancien ministre Michel Ange Angouing a évoqué la « cacophonie » que ces sorties distinctes des membres du gouvernement sur la question de la candidature du président Paul Biya révèlent du sommet de l'État. Dans la même tribune, il presse aussi le président lui-même à rompre le silence, lui que les Camerounais aiment tant, avance-t-il. Une prise de parole de sa part serait de nature à rassurer sur sa volonté et sa capacité à vouloir de nouveau rentrer dans la bataille électorale, conclut l'ancien ministre.

Les réactions viennent aussi du

camp d'en face, celui de l'opposition. Plusieurs leaders ont moqué un RDPC en déliquescence, jugent-ils, incapable en l'état de s'accorder sur l'identité de son candidat, incapable aussi de se projeter au-delà de la figure de Paul Biya, malgré des signes d'affaiblissement physique de ce dernier, déclare par exemple Hilaire Zipang, candidat du Mouvement progressiste, lui-même candidat à l'élection présidentielle. Plusieurs journaux ont consacré leur Une à cette actualité ce matin, mais sans doute en raison des contraintes liées au tirage, c'est davantage l'interview du porte-parole du gouvernement, René-Emmanuel Sadi, qui est mise en avant. La plupart des journaux ont tiré sur son fameux « 50/50 » au sujet de la candidature au nom de Paul Biya. Cameroon Tribune, le quotidien gouvernemental, Émergence, ou le quotidien l'Indépendant ont retranscrit l'intégralité de l'interview dans leurs pages intérieures. L'info à chaud, un autre quotidien, a lui eu le temps de juxtaposer les « 50/50 » et le « 100% » avant de conclure, sentencieux, il s'agit là ni plus du moins que de la cacophonie.

RFI

### Décrets

## Nomination des membres du C.A de l'ANAFIC par le président Mamadi Doumbouya

Le mercredi 09 juillet 2025, dans un décret publié à la télévision nationale, le président de la transition guinéenne, le Général Mamadi Doumbouya, a procédé à la nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC). Ce sont :



- 1- Président : Ahmed Karifa Diawara, Directeur Général du Budget
- Membres :
  - 2- M. Ousmane Sacko, Directeur général des collectivités locales au ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation;
  - 3- M. Aboubacar Kourouma, Secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie;
  - 4- M. Thierno Amadou Bah, Secrétaire général du Ministère du Budget;
  - 5- M. Mamadou Kobélé Keita, Administrateur adjoint de l'agence des dépôts du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances;
  - 6- Dre Fatoumata Damaro, cheffe de section à la direction nationale de la santé communautaire au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;
  - 7- M. Akoi Guilavogui, Directeur national de l'Enfance au Ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes Vul-

- nérables;
- 8- M. Ibrahima Kalil Touré, Directeur général adjoint du service national des infrastructures et des équipements scolaires au Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation;
- 9- M. Badara Aliou Cheick Koné, président de la délégation spéciale de la commune urbaine de Matam;
- 10- M. Mamadou Aliou Chérif, président de la délégation spéciale de la commune urbaine de Téliélé;
- 11- M. Ousmane Kourouma, président de la délégation spéciale de la commune rurale de Sabadou-Baranama

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu

### Tchad

## Le journaliste Olivier Monodji libéré après quatre mois de détention

Olivier Monodji, directeur de publication du journal Le Pays et correspondant de RFI, et cinq de ses co-accusés, ont été reconnus ce mardi 8 juillet non coupables par le tribunal de grande instance de Ndjamen. Ils étaient poursuivis pour « intelligence avec des agents d'une puissance étrangère », en l'occurrence la Russie.



Après des heures d'attente dans une des salles du tribunal de grande instance de Ndjamen, Olivier Monodji et ses co-accusés ont finalement été appelés à la barre peu après 17h ce mardi. Puis, tout est allé très vite. Le président de la cour a tout de suite prononcé les mots tant attendus par le correspondant de RFI et ses proches : « Non coupable » pour tous les six. Le journaliste était aux arrêts au Tchad depuis le 5 mars. Le procureur avait requis deux ans de prison ferme à son encontre, prétendant qu'il était en lien avec la Russie.

Les juges ont motivé leur décision par le fait que les preuves présentées par le procureur n'étaient pas suffisantes pour établir la culpabilité. Les sept prévenus – Olivier Monodji et ses trois co-détenus, les deux co-accusés comparus libres, ainsi que le septième, absent – sont déclarés non

coupables au bénéfice du doute, faute de preuves suffisantes.

Sitôt reconnu non coupable, Olivier Monodji s'est précipité dans les bras de son épouse, Remadji Betolngar en larmes. Remadji Betolngar. Cette dernière n'a pu cacher son émotion au micro de notre correspondante à Ndjamen, Nadia Ben Mahfoudh. Ces quatre mois furent « très difficiles » pour elle.

« C'est une immense joie, nos frères détenus injustement viennent d'être reconnus non coupables », s'est réjoui le secrétaire général de l'Union des journalistes tchadiens, Serge Manassé Nontingar. Il appelle les autorités à ne plus recourir à l'emprisonnement des journalistes pour « les intimider ».

« Mon client a passé quatre mois en prison injustement, comme on l'a toujours clamé », a réagi Me Alain Ndiliam. Ce dernier

s'est dit « partiellement satisfait » par la décision du tribunal de grande instance de Ndjamen. « Les juges ont dit qu'il y a un doute, alors que pour nous, sa non-culpabilité ne fait l'ombre d'aucun doute », a-t-il insisté. Lui et ses collègues de la défense vont interjeter appel pour écarter définitivement cette incertitude.

« Aujourd'hui, c'est inquiétant qu'un journaliste puisse aller en prison pour finalement être déclaré non coupable. Cela remet sur la table la question de la liberté de la presse au Tchad », a insisté Me Alain Ndiliam. Après la décision de la cour, Olivier Monodji est retourné une dernière fois à la maison d'arrêt de Klessoum, où lui a été remis l'ordre de mise en liberté. Il a été libéré dans la soirée du 8 juillet.

RFI

## États-Unis Donald Trump convie cinq chefs d'État africains à Washington

Les présidents sénégalais, libérien, gabonais, mauritanien et bissau-guinéen entament ce mercredi 9 juillet une visite de trois jours aux États-Unis avec, en point d'orgue, un « dialogue de haut niveau » et un « déjeuner de travail » avec Donald Trump. Le président américain espère notamment conclure à cette occasion plusieurs partenariats avec des pays qui disposent d'importantes ressources stratégiques.



Le format de la rencontre est inédit. Du mercredi 9 au vendredi 11 juillet, cinq chefs d'État africains sont conviés à Washington pour un sommet avec les États-Unis. Le Sénégalais Bassirou Diomaye Faye, le Libérien Joseph Boakai, le Gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, le Mauritanien Mohamed Ould Ghazouani et le Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló vont notamment participer à un « dialogue de haut niveau » ainsi qu'à un déjeuner de travail avec le président américain Donald Trump alors que des rencontres bilatérales devraient également avoir lieu, si l'on en croit les sources diplomatiques contactées par RFI en Afrique de l'Ouest.

Trois rencontres bilatérales d'une heure chacune sont ensuite programmées avec le secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Christopher Landau, qui s'entretiendra dans l'après-midi avec les présidents gabonais, mauritaniens et libériens. Les chefs d'État sénégalais et bissau-guinéen seront certainement reçus demain au département d'État américain, puisque leur visite aux États-Unis se poursuit officiellement jusqu'au 11 juillet. Grande première depuis l'arrivée au pouvoir du président républicain, l'initiative vise à favoriser « un dialogue ouvert » avec les « nations africaines », selon les informations transmises par un haut responsable américain, les États-Unis se disant « à

l'écoute de [leurs] préoccupations et de [leurs] priorités » avec pour objectif de « nouer des partenariats » et de « promouvoir l'engagement économique et l'investissement du secteur privé ».

Minerais stratégiques contre appui sécuritaire dans le golfe de Guinée

Comme souvent avec Donald Trump, le commerce va donc, une fois encore, se retrouver au centre du jeu lors de ce rendez-vous voulu, si possible, gagnant-gagnant, avec des pays loin d'avoir été choisis au hasard : si aucun d'eux ne compte parmi les géants démographiques du continent africain, le Sénégal, le Liberia, le Gabon, la Mauritanie et la Guinée-Bissau ont tous, en revanche, l'avantage d'y posséder des ressources – en particulier dans leur sous-sol – qui intéressent au plus haut point le président américain.

Tel est par exemple le cas du Gabon qui détient des stocks de minerais stratégiques, comme le manganèse ou l'uranium, encore peu ou pas exploités. Comptant bien y obtenir un accès privilégié, Donald Trump pourrait proposer en échange à ses hôtes un appui sécuritaire, notamment contre la piraterie dans le golfe de Guinée. Il est clair que la priorité ce n'est

plus l'aide, mais le commerce. On sait par exemple que les ambassadeurs américains seront désormais évalués en fonction du nombre d'accords conclus avec des entreprises américaines. Une diplomatie plus transactionnelle donc, avec pour souci de « sécuriser des contrats miniers et de renforcer les chaînes d'approvisionnement à destination des États-Unis, afin de concurrencer la Chine », selon le think tank Chatham House.

Il note également que « ce déjeuner témoigne de la volonté de l'administration Trump de ne pas ignorer le continent africain et de s'y engager de manière sélective », quitte à dialoguer avec des partenaires considérés comme « inattendus ».

Alors que pour Washington, ce sommet représente aussi l'occasion d'aborder la question du contrôle des flux migratoires – tous les pays conviés sont des pays côtiers – et, surtout, de se positionner dans une région du monde où la Chine et la Russie se taillent la part du lion, les cinq dirigeants africains qui y sont invités devraient, de leur côté, en profiter pour défendre leurs intérêts face au président américain, notamment sur la question brûlante des tarifs douaniers.

Très endetté, le Sénégal entend plaider sa cause auprès de Donald Trump

Sujet prioritaire s'il en est pour le Sénégal, la question de sa dette publique – estimée à 111,4 % de son PIB par le FMI – devrait figurer en bonne place des discussions que devraient avoir Bassirou Dio-

maye Faye et Donald Trump à Washington. Selon une source diplomatique sénégalaise, le président sénégalais devrait plaider pour que son homologue américain pèse de tout son poids sur les institutions de Bretton Woods et pour que le FMI lève la suspension de son prêt d'1,8 milliard de dollars bloqué depuis plus d'un an en raison de la découverte de manquements graves dans les données des comptes publics transmises par l'administration précédente. Pour Dakar, ces décaissements représentent en effet une étape incontournable en vue de récupérer des marges de manœuvres budgétaires.

L'autre dossier de taille que Bassirou Diomaye Faye pourrait aborder avec Donald Trump concerne la migration, alors que le Sénégal est menacé, avec 24 autres pays africains, d'un nouveau travel ban, une interdiction de voyage sur le sol américain. En cause : l'interpellation de plus de 20 000 Sénégalais à la frontière mexicaine avec les États-Unis entre janvier et juillet 2024 – un chiffre dix fois plus élevé qu'il y a deux ans – selon un document du ministère américain de l'Intérieur. La question est éminemment sensible pour le pays dont plus de 30 000 ressortissants vivent aux États-Unis et dont la contribution financière est vitale puisqu'elle est plus élevée que l'aide publique au développement, toujours selon une source diplomatique sénégalaise.

RFI

### Kankan

## La réaction de Mamby Camara après sa suspension par le BPN du RPG

Suite à la décision du BPN du RPG Arc-en-ciel portant remplacement du coordinateur régional et la suspension de certains membres du parti en Haute-Guinée, Mamby Camara ne s'est pas fait prier pour réagir.



D'après le site Mediaguinee, Mamby Camara, suspendu à travers une décision rendue publique dans la journée du dimanche 6 juillet 2025 par le Bureau Politique National du RPG Arc-en-ciel dit ne pas reconnaître la légitimité de cette décision qui le suspend de ses activités jusqu'à nouvel ordre.

« Je ne reconnais pas cette décision et je reste avec la base, qui est toujours derrière moi en Haute Guinée. De Faranah jusqu'à Mandiana, en passant par Dabola, Dinguiraye, Kérouané, Kouroussa, Kankan et Siguiré, toutes les sections me soutiennent. C'est une décision que je ne reconnais pas. La preuve : à l'heure où je vous parle, je n'ai reçu aucune notification officielle. J'ai appris, comme tout le monde, sur les réseaux sociaux, que j'ai été remplacé. Mais je le répète :

les structures de base sont toutes derrière moi. Je ne détiens aucun matériel du parti, parce que je n'ai jamais été officiellement informé de mon remplacement par qui que ce soit », a-t-il réagi.

Au regard de ces différentes sorties, nombreux sont ceux qui se demandent qui est désormais le véritable coordinateur du RPG Arc-en-ciel à Kankan. Mais ce qui crève les yeux des observateurs de la scène politique guinéenne, c'est qu'entre le camp de Taliby Dabo et le Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, un grand fossé est en train de se creuser. Le professeur Alpha Condé, le fondateur du parti, est en exil en Turquie. Des dignitaires du régime déchu, non des moindres, sont en prison pour détournement présumé de deniers publics.

Mamadou Oury

### Dixinn

## Arrestation d'une vendeuse de kush

Le mercredi 9 juillet 2025, une jeune femme de 23 ans, vendeuse de kush, a été présentée à la presse par les Services spéciaux après avoir été arrêtée à Dixinn. Selon Mediaguinee, elle se nomme Hawa Traoré et n'a pas nié les faits lors de sa présentation.



« Ce qui m'a poussée à vendre du Kush, c'est la pauvreté. J'ai trois enfants et aucun moyen pour les nourrir. Je demande pardon aux autorités, car je sais qu'elles œuvrent pour notre bien-être. Je reconnais que cette drogue a été saisie sur moi à Dixinn. Honnêtement, j'ai oublié quand j'ai commencé à vendre, mais ça fait un moment déjà », a-t-elle confié.

Intervenant au nom des Services spéciaux, le commissaire principal de police Soropogui Foromo, chef de division chargé de la lutte contre la drogue et les faux médicaments a indiqué que la substance saisie avait été interceptée

lors de deux opérations distinctes menées dans deux communes différentes.

« Dans le premier cas, concernant Hawa Traoré, notre équipe a saisi 43 doses de Kush dans un sachet plastique, en sa présence, ainsi qu'un montant de 986 000 francs guinéens, provenant de la vente de drogue. Elle a reconnu que la drogue était destinée à la vente et qu'elle lui avait été fournie depuis la Sierra Leone par un certain Mohamed, dont l'identité reste floue », dira-t-il. A noter que dans la nuit du 7 juillet, une autre opération a permis la saisie de

1,4 kg de Kush au quartier Boulbinet. Mais le présumé dealer a réussi à prendre la fuite en jetant la drogue à terre dès qu'il a senti les forces de l'ordre approcher. Des recherches seraient en cours pour l'identifier et l'interpeller. Sur la nature du Kush saisi, le commissaire Soropogui précisera ceci : « À l'origine, le Kush est une drogue naturelle. Mais les produits que nous saisissons ici sont souvent mélangés à des substances chimiques. Ce qui en fait une drogue de synthèse, aux effets beaucoup plus nocifs. »

Mamadou Oury

## Afrique

## Un an après leur enlèvement, la Guinée toujours sans nouvelle de Foniké Menguè et Mamadou Billo Bah

Enlevés le 9 juillet 2024 alors qu'ils préparaient une manifestation contre la junte du président de la transition, Mamadi Doumbouya, les deux militants de la société civile n'ont donné depuis aucun signe de vie. Inquiets, leurs proches fustigent le mutisme des autorités dans cette affaire.



En Guinée, voilà un an exactement que Mamadou Billo Bah et son camarade Oumar Sylla – plus connu sous le nom de Foniké Menguè – n'ont plus donné signe de vie. Alors qu'ils préparaient une manifestation contre la junte du président de la transition, Mamadi Doumbouya, le 9 juillet 2024, ces deux figures de la société civile membres du mouvement citoyen du Front national de défense de la Constitution (FNDC) ont été enlevées au domicile du second vers 22 heures par des hommes en arme identifiés par des voisins comme des gendarmes et des membres des forces spéciales. Sans mandat, les militaires les ont alors traînés au sol avant de les embarquer

sous le regard impuissant de leurs familles. Vite libéré, un jeune militant du FNDC arrêté avec eux alors qu'il tentait de s'interposer a raconté après avoir fui le pays ce qu'il s'était passé ce soir-là : frappés à plusieurs reprises, les trois militants ont été transportés à bord d'un véhicule jusque dans l'enceinte de la présidence d'où ils ont ensuite été déportés sur l'archipel des îles de Loos, au large de la capitale guinéenne, où réside régulièrement le général Mamadi Doumbouya, selon les sources de RFI et du magazine Jeune Afrique. Des îles connues aussi pour avoir abrité l'ancien bague colonial français de Fouta, rouvert par le président de

transition selon Jeune Afrique, et que le FNDC et l'ONU désignent comme le lieu de détention de Mamadou Billo Bah et de Foniké Menguè.

« La machine répressive continue à tourner de plus belle » Depuis, les enlèvements se sont multipliés dans le pays, généralement avec un mode opératoire similaire. À la suite de Foniké et Billo, c'est l'ancien secrétaire général des Mines Saadou Ni-maga qui est kidnappé en plein jour, dans un hôtel situé en face de la présidence. Puis vient le tour du journaliste Habib Marouane Camara, enlevé au volant de son véhicule par des gendarmes, d'après les témoins. Cette année, il y a eu le militant de la société civile Abdoul Sakko et Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier de Guinée enlevé fin juin 2025. Dans leur malheur, les deux hommes ont été plus chanceux : ils ont été retrouvés vivants, mais gravement blessés, car torturés durant de longues heures !

Face à cette situation, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, se disait au mois d'avril « particulièrement préoc-

cupée par ces disparitions qui semblent illustrer une tendance » récurrente dans une lettre adressée au gouvernement guinéen – courrier auquel celui-ci n'a jamais répondu.

Les autorités rejettent toute responsabilité dans la disparition des deux militants. Côté justice, le procureur général a ouvert une enquête et lancé les recherches... une semaine après l'enlèvement. Mais à date, il n'a jamais communiqué sur l'évolution de cette enquête.

Côté junte du CNRD et gouvernement, deux mois après le rapt de Foniké et Billo, le général Amara Camara, secrétaire général et porte-parole de la présidence, affirmait devant la presse que « les assassinats et les disparitions, il y en a dans tous les pays du monde ». Quant au ministre de la Justice, Yaya Kaïraba Kaba, il a toujours observé le même silence que le parquet.

Et le 2 juillet 2025, le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a lui déclaré la semaine dernière à nos confrères de France 24 qu'il ne revenait pas à l'exécutif « de commenter le processus judiciaire en cours ». Et celui-ci d'ajouter que, s'il reconnaissait l'existence des enlèvements, la description des témoins accusant des gendarmes relevait d'« une narration des opposants pour jeter le discrédit sur les institutions de la République ».

Une fois que la justice a déclen-

ché une enquête, il ne nous est pas possible de commenter quotidiennement le processus judiciaire en cours.

**Ousmane Gaoual Diallo, porte-parole du gouvernement guinéen**

Autant de positions et de déclarations qui laissent croire aux avocats des épouses de Foniké Menguè et Billo Bah qu'« aucune enquête effective n'a été menée ». Ils dénoncent « l'inertie fautive » de l'État guinéen.

Toujours sans nouvelles des deux militants, leurs proches fustigent quant à eux ce mutisme des autorités de transition. « Aucune véritable enquête n'a été menée par les autorités judiciaires guinéennes : ni l'épouse de Foniké Menguè ni celle de Mamadou Billo Bah, ni les témoins directs et indirects de leur enlèvement n'ont été entendus par la justice. Et pendant ce temps, la machine répressive continue à tourner de plus belle », s'indigne ainsi Ibrahima Diallo, un cadre du FNDC aujourd'hui exilé en Europe, auprès de **Tangi Bihan**, le correspondant de RFI à Conakry, avant de poursuivre : « Les voix qui s'élèvent encore contre la junte sont traquées et réduites au silence. Force est de reconnaître qu'aujourd'hui, s'opposer aux militaires en Guinée, c'est risquer l'arbitraire, la prison, l'exil, la disparition forcée ou la mort. Mais nous ne céderons pas. Face à la terreur, notre engagement reste intact ! ».

## Boké

## 136 Guinéens et étrangers en partance pour l'Espagne interceptés à bord d'une embarcation de fortune, à Kamsar

La sous-préfecture de Kamsar, dans Boké, a été samedi, 05 juillet 2025, le théâtre d'un phénomène encore rare en Guinée. Cent trente-six (136) personnes de nationalités différentes, ont été interpellés à bord d'une embarcation de fortune en partance pour l'Espagne.



Pour le Procureur de la République près le Tribunal de Première instance (TPI) de Boké, M. Amadou Oury Diallo, ce genre de fait est devenu la vache laitière de certains, est purement condamné par la loi guinéenne. Sachant l'ampleur de la situation qui pourrait endeuiller des centaines de familles, le patron du Parquet de Boké promet l'ouverture d'une enquête pour démanteler le réseau.

Présent sur les lieux, le gouverneur de la région administrative de Boké, Mamadou Camara, Contrôleur Général de Police, évoque une complicité dans cette affaire compromettante.

Le gouverneur Mamadou Camara invite les pères et mères de familles à jouer leur rôle d'encadreurs et d'éducateurs afin d'éviter le pire à leurs enfants fascinés par le rêve d'aller en occident. A noter que ces derniers temps, les débarcadères de la sous-préfecture de Kamsar sont devenus depuis quelques mois, un point de départ des migrants clandestins.

AGP



## Manifestations de la Journée Saba Saba au Kenya Au moins 31 morts

Une nouvelle journée de mobilisation meurtrière au Kenya. Au moins 31 personnes ont été tuées et 107 blessées, selon un nouveau bilan fourni mardi 8 juillet par la Commission nationale des droits humains du Kenya. À Nairobi, la police était massivement déployée pour empêcher ces rassemblements organisés pour commémorer les 35 ans de Saba Saba, le 7 juillet 1990, date à laquelle les Kényans se sont soulevés pour exiger le retour à la démocratie, durant les années sombres du régime autocratique de Daniel arap Moi. La police kényane annonce avoir arrêté 567 personnes.



Le bilan de la Commission nationale des droits humains du Kenya concerne 17 comtés dans le pays. La mobilisation ne s'est donc pas limitée à Nairobi, la capitale, dont le centre-ville a été déserté lundi matin. Les principaux axes permettant d'y accéder ont été bloqués par les forces de l'ordre. C'est là que convergent traditionnellement les manifestants. En périphérie de la capitale, toutefois, des affrontements ont été signalés, à partir de midi, entre forces de l'ordre et jeunes manifestants qui tentaient d'avancer, en scandant « Ruto doit partir » ou encore « Wantam » pour « one term », autrement dit un seul mandat présidentiel pour William Ruto.

Si Saba Saba – le mouvement de lutte contre le régime répressif de Daniel arap Moi – est commémoré tous les 7 juillet, cette année

la tonalité est particulière puisque cet hommage coïncide avec une vague de contestation contre la politique de **William Ruto**, vague violemment réprimée.

**Des bandes criminelles présentes lors des manifestations**

Dans son communiqué, la Commission nationale des droits humains note également la présence, lors des manifestations, de bandes criminelles maniant « des armes rudimentaires dont des fouets, des massues ou des bois » et précise qu'à Nairobi, la capitale, « ces bandes cagoulées ont été vues opérant aux côtés de policiers », des individus dont la description se rapproche de celle des individus qui ont attaqué, la veille, dimanche 6 juillet, le siège de la Commission kényane des droits humains, une autre organisation de défense des droits de l'homme

Depuis le début du mouvement de protestation, les manifestants accusent les autorités d'avoir recours à des hommes, des vandales, pour discréditer leur mouvement.

Selon Amnesty International, des policiers auraient tiré à balles réelles dans des zones habitées. Plusieurs ONG dénoncent aussi la présence de milices armées, opérant en marge des cortèges.

Une stratégie de la peur, dénoncée par les défenseurs des droits humains.

Tous les magasins étaient fermés à cause du déploiement massif de la police. Les forces de l'ordre sont arrivées, elles ont utilisé une force excessive pour disperser les manifestants, et elles ont même laissé des casseurs voler en toute impunité. Pour nous, c'est totalement inacceptable. Ce n'est pas le peuple, c'est le gouvernement qui orchestre tout cela, délibérément, pour instiller la peur.

00:23

**Francis Auma, de l'ONG Muslims for Human Rights**  
Christina Okello

Les autorités ont, quant à elles, comparé les manifestations à une tentative de coup d'État.

La police kényane a annoncé avoir arrêté 567 personnes au total lors des manifestations antigouvernementales de ce lundi, à travers le pays. Un porte-parole du Service de la police nationale (NPS), Michael Muchiri, a déclaré dans un communiqué que « certains individus étaient déterminés à s'engager dans des actes illégaux » dont des pillages et des attaques contre des policiers.